

L'AFCN APPROUVE LE REDÉMARRAGE ET LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION DE TIHANGE 3

L'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN) donne son feu vert au redémarrage du réacteur nucléaire Tihange 3. Après une analyse approfondie, l'AFCN et sa filiale technique Bel V estiment que le réacteur répond aux conditions d'un redémarrage sûr. Tihange 3 sera redémarré dans les prochains jours, selon le planning de l'exploitant, Electrabel.

Le redémarrage fait suite à une période de révision pour entretien, qui faisait partie des préparatifs pour la poursuite de l'exploitation de Tihange 3 jusqu'en 2035. Cette prolongation fait suite à une décision politique de s'écarter de la sortie du nucléaire programmée, pour répondre aux inquiétudes concernant l'approvisionnement énergétique de notre pays.

Plan d'action pour renforcer la sûreté

En vue de la poursuite de l'exploitation, Electrabel devait soumettre un dossier LTO complet (*Long Term Operation*) contenant des études de sûreté et un plan d'action visant à renforcer la sûreté des plus jeunes réacteurs. Ce dossier a été introduit en décembre 2024 pour Doel 4 et Tihange 3. Des consultations intensives entre l'AFCN et Electrabel ont déjà eu lieu ces dernières années, de sorte que le plan d'action proposé répondait déjà largement aux [attentes de l'AFCN](#).

Au cours du premier semestre 2025, l'AFCN a procédé à une analyse approfondie des dossiers LTO de Tihange 3 et Doel 4 et a transmis ses conclusions à Electrabel en juin. Ce faisant, l'AFCN a demandé quelques ajustements supplémentaires du plan d'action, notamment des études additionnelles, la clarification de certains points d'action et l'accélération de la mise en œuvre de certaines actions planifiées. Pour Tihange 3, le plan d'action a depuis lors été complété et ensuite approuvé.

Mise en œuvre du plan d'action de Tihange 3

Tihange 3 a été mis à l'arrêt le 5 avril 2025 pour une « révision LTO », une période de contrôle et d'entretien étendue visant à garantir le fonctionnement sûr à long terme du réacteur. Au cours de cette révision, une partie du plan d'action a déjà été mise en œuvre (par exemple, des tests, des inspections et le remplacement préventif de composants obsolètes).

L'AFCN et Bel V ont suivi ces travaux et vérifié que le réacteur répond aux attentes en matière de sûreté nucléaire. Après une évaluation positive, l'AFCN a donné hier son accord pour le redémarrage. Les mesures restantes du plan d'action seront réalisées dans un délai de trois ans, au plus tard pour septembre 2028. L'AFCN et Bel V continueront à suivre de près la mise en œuvre de ce plan d'action.

État des lieux pour Doel 4

Le réacteur nucléaire Doel 4 est également en cours de préparation pour la poursuite de son exploitation. Le réacteur a été mis à l'arrêt le 30 juin 2025 pour sa révision LTO. Comme pour Tihange 3, un redémarrage de Doel 4 nécessite l'approbation du plan d'action et une évaluation positive des actions menées. Le redémarrage de Doel 4 est prévu au plus tard le 1^{er} novembre 2025.

Prolongation éventuelle au-delà de 2035

L'AFCN souligne que la préparation de la poursuite de l'exploitation s'est faite sous une forte pression temporelle, en raison de décisions politiques tardives. Une telle pression temporelle présente un risque pour la préparation optimale des installations nucléaires.

L'AFCN demande donc que la clarté soit faite sur une éventuelle prolongation de l'exploitation de Doel 4 et Tihange 3 au-delà de 2035 au cours la législature actuelle. Cela permettrait d'entamer à temps les analyses de sûreté et les préparatifs nécessaires.

CONTACT

Porte-parole :

Ines Venneman

T +32 (0)470 65 21 15

E ines.venneman@fanc.fgov.be

W www.afcn.fgov.be

X @FANC_AFCN

Facebook FANC-AFCN

LinkedIn FANC - Federal Agency for Nuclear Control